

Validez votre DPC 2024 avec la SPLF !

* **Échocardiographie en pratique : ce que doit savoir le pneumologue. Le cœur droit aigu et chronique / Atelier II**

Référence N° 40002425046, session 24.001

Date : 2 juillet 2024

Lieu : Paris, la maison de la pneumologie

Publics concernés : Pneumologues uniquement

Les étapes à réaliser impérativement pour valider votre inscription :

* **Si vous êtes libéral :** (*Montant de l'indemnisation : 45€/heure de DPC*)

1) Se connecter à son profil sur <https://www.agencedpc.fr/professionnel/>

2) S'inscrire à l'action sélectionnée :

- Cliquer sur « Inscription » puis sur « Rechercher une action, s'inscrire »
- Dans le menu de gauche, saisir la référence de l'action (**40002425046**) puis cliquer sur « Rechercher »
- Visualiser l'action et cliquer ensuite sur « détail », une fenêtre s'ouvre, en haut cliquer sur « liste sessions » puis choisir la session correspondante et cliquer sur « s'inscrire »)

3) Vous recevrez un mail de l'ANDPC qui confirmera votre inscription

* **Si vous êtes hospitalier :**

1) Envoyer un mail de demande d'inscription à pneumodpc@gmail.com mentionnant le numéro du programme souhaité. Vous recevrez par retour de mail votre convention.

2) Effectuer votre demande de prise en charge auprès du service des affaires médicales de votre établissement et leur faire compléter et signer la convention individuelle de prise en charge des frais de formation DPC

3) Après accord de votre établissement, renvoyer la convention complétée et signée par mail à pneumodpc@gmail.com - Voilà vous êtes inscrit !